

du 15 septembre 2020

La séance du Conseil s'est tenue au siège de la Communauté de Communes à 18 h 30

Etaient présents : **Pour ANOR** : M. Jean-Luc PERAT, Mme Joëlle BOUTTEFEUX, M. Bernard BAILLEUL ; **Pour BAIVES** : M. Claude GARY ; **Pour EPPE SAUVAGE** : Mme Viviane DESMARCHELIER ; **Pour FERON** : M. Jean-François BAUDRY ; **Pour FOURMIES** : M. Mickaël HIRAUX, Mme Valérie DUFOSSET, M. Benoît WASCAT, Mme Amandine TROCLET , M. Maxence SIMPERE, Mme Nathalie PATIN, M. Louis YDE, Mme Corinne LEFORT, M. Jean-Luc BURY, Mme Clothilde FRISON, M. Jean-Paul PRONAU, Mme Agnès DUPARCQ, M. Philippe VIEVILLE, M. Jean-Pierre WILHEM, Mme Réjane CLEMENT, M. Jérôme ALCESILAS, Mme Véronique BOUBIA, M. Cédric GLASSET ; **Pour GLAGEON** : M. Frédéric BETTIGNIES, Mme Aurélie PEROT, M. Ludovic ZACHARIE ; **Pour MOUSTIER EN FAGNE** : M. Jean-Michel HANCART ; **Pour OHAIN** : M. Sylvain OXOBY, Mme Lydie BUREL ; **Pour TRELON** : M. Thierry REGHEM, Mme Liliane COLLIER, M. Michel BOMBART, Mme Emilie BARBET, M. Eric BONGIBAUT ; **Pour WALLERS EN FAGNE** : M. Bernard NAVARRE ; **Pour WIGNEHIES** : M. Jean-Guy BERTIN, Mme. Sylvie FOUAN ; Clément CHIKH ; **Pour WILLIES** : M. Patrick LANDA.

Etaient absents excusés représentés et ayant donné pouvoir : **Pour ANOR** : M. Benjamin WALLERAND a donné pouvoir à M. Jean-Luc PERAT, Mme Sandra PAGNIEZ a donné pouvoir à Mme Joëlle BOUTTEFEUX, **Pour FOURMIES** : Mme Myriam COUPAIN a donné pouvoir à M. Mickaël HIRAUX, **Pour WIGNEHIES** : Mme. Valérie SELLIER a donné pouvoir à M. Jean-Guy BERTIN, M. Pascal COBUT a donné pouvoir à Mme Sylvie FOUAN.

## 1/ ADMINISTRATION GENERALE :

- Compte rendu réunion Conseil du 28 juillet 2020
- Compte rendu des décisions prises au titre de la délégation de pouvoir
- Désignation des représentants au Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau (SMAECEA).
- Désignation d'un nouveau représentant titulaire après de l'EPCC
- Désignation d'un nouveau représentant au sein de la commission d'attribution des logements de FOURMIES HABITAT
- Convention mise à disposition d'un agent du CDG – Mission relative au système d'information
- FPIC 2020
- Subventions aux associations : SYNERGIE pour l'action Syn'insertion mobilité CANAL FM, ASA, AJAR, TRAJECTOIRE
- Requalification énergétique du site Pierre et Bertrand
- Contrat de rayonnement touristique de l'Avesnois-Thiérache
- Contrats d'apprentissage CAP conduite véhicule PL

## **ADMINISTRATION GENERALE**

*En ouvrant la séance M.HIRAUX reçoit l'accord du conseil pour ajouter un point non- inscrit à l'ordre du jour (fonds de relance COVID - convention avec France Active Initiative).*

Préalablement à l'examen de l'ordre du jour du conseil, la parole est donnée à Mr WASCAT qui a souhaité présenter aux élus, et notamment aux nouveaux élus, de manière synthétique le Contrat d'Objectifs Territorial pour l'amplification de la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI), le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire (CTES) et le Projet Alimentaire Territorial (PAT) avec l'appui des trois techniciens PARC et ADUS en charge de ces contrats et projet, rappelant que Mr WASCAT est Président du COTTRI et du PAT.

Le COTTRI est un dispositif d'accompagnement de l'ADEME et constitue un document stratégique et opérationnel pour une durée de 4 ans. Il bénéficie d'une subvention de 450.000 € pour l'arrondissement engagé dans 9 domaines de coopération (dits de projet), dans une étude de planification énergétique, et dans l'identification de projets REV3.

Le CTES signé avec l'Etat (au même titre que le PACTE SAMBRE AVESNOIS THIERACHE) comprend 4 axes (fractures territoriales-dévt éco par la TRI-maitrise de l'énergie et des richesses naturelles-valorisation du territoire) et développent plusieurs actions notamment sur la filière bois énergie ou l'élaboration d'un cadastre solaire.

Le PAT, vise à rapprocher les producteurs, transformateurs, distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les consommateurs au service du développement de l'agriculture et d'une alimentation de qualité. Un programme d'actions sera décliné à partir d'un diagnostic.

Les communes peuvent se rapprocher des techniciens pour toute question sur ces dispositifs.

### **Compte rendu réunion Conseil du 28 juillet 2020**

Le compte-rendu de la dernière réunion du 28 juillet 2020 n'appelle aucune observation et est adopté.

### **Délégations de pouvoirs au Président**

Le Président donne lecture des décisions prises au titre de sa délégation de pouvoir, depuis la dernière réunion du conseil.

### **Désignation des représentants au Syndicat Mixte d'Aménagement des Cours d'Eau de l'Avesnois (SMAECEA)**

Le Président propose une liste de noms qu'il soumet à la validation du conseil communautaire. Les délégués suivants sont désignés à l'unanimité.

Mickaël Hiraux -Jean Luc Bury -Valérie Seillier -Frédéric Bettignies- Jean François Baudry- Bernard Navarre- Claude Gary- Vivianne Desmarchelier.

### **Désignation d'un nouveau représentant titulaire auprès de l'EPCC Ecomusée de l'Avesnois**

Monsieur le Président explique aux élus que Me Dufosset désignée pour représenter la CCSA au sein de l'EPCC, avait déjà été désignée par la ville pour la représenter. Il propose donc la candidature de Me Nathalie PATIN comme représentante de la CCSA. Le conseil communautaire valide à l'unanimité.

### **Désignation d'un nouveau représentant de la CCSA au sein de la commission d'attribution des logements de FOURMIES HABITAT**

Mr le Président propose à l'assemblée la candidature de Mr Sylvain OXOBY qui est validée à l'unanimité.

### **Convention de mise à disposition d'un agent du CDG – Mission relative au système d'information**

Le conseil communautaire autorise, à l'unanimité, le Président à signer la nouvelle convention d'une durée de trois ans, pour la mise à disposition d'un agent du Centre de gestion pour une assistance technique et fonctionnelle de la CCSA dans le suivi du déploiement de l'IPARAPHEUR

Le conseil valide à l'unanimité.

**Subventions aux associations SYNERGIE pour l'action Syn'insertion, CANAL FM, ASA, AJAR, TRAJECTOIRE**

Le conseil communautaire par 43 voix pour et 2 abstentions vote les subventions proposées.

Mr PERAT intervient pour expliquer qu'au cours du bureau, une demande de subvention émanant d'ECHO FM a été étudiée et estime que c'est plus au conseil communautaire qu'au bureau de décider de la suite à donner. Il rappelle que le bureau avait sollicité les budgets des deux radios. La CCSA n'a reçu que celui de CANAL FM. Mr PERAT propose que le point soit revu ultérieurement dans l'attente de la réception du budget.

Mr le Président reprend la parole pour expliquer que le bureau n'a pas souhaité donner une suite favorable à la demande d'aide financière d'ECHO FM car beaucoup d'élus ont constaté leur absence du territoire (mais leur présence sur l'Aisne). Il précise que sur Fourmies, ils ne se déplacent même pas lors des conférences de presse.

Me BOUTTEFEUX informe les élus que la radio est très présente sur la commune d'ANOR et rappelle si besoin, que la commune d'ANOR fait partie de la CCSA.

Après ces interventions, Mr le Président décide de porter au vote de l'assemblée la demande de subvention d'ECHO FM

A la majorité des suffrages exprimés (en tenant compte des pouvoirs : 29 contre - 8 abstentions et 8 pour), la demande est rejetée.

**Requalification énergétique du Site Pierre et Bertrand**

Le conseil à l'unanimité valide le projet, son inscription dans le CTES et sollicite les subventions au titre du fonds de relance national et des fonds FRATTRI 2020 de la Région Hauts de France.

**Contrat de rayonnement touristique de l'Avesnois-Thiérache**

Le conseil communautaire à l'unanimité approuve le contrat de rayonnement touristique de l'Avesnois Thiérache et autorise le Président à le signer.

**Contrats d'apprentissage CAP conduite véhicule PL**

Le conseil communautaire à l'unanimité approuve le recours aux contrats d'apprentissage proposés et autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes.

**Fonds de relance COVID**

Le conseil à l'unanimité autorise le Président à signer la convention à intervenir avec Initiative Hauts de France.

La séance est levée 19 h 45

Le Président,  
M.HIRAUX